



2^e projet de Note conceptuelle

29^e Réunion consultative du pré-Sommet sur l'intégration du genre dans les Etats membres de l'Union Africaine

22-23 janvier 2017 Addis-Abeba, Ethiopie

1. Introduction

L'année 2017 apporte au réseau de la Campagne: « Le Genre Mon Agenda » (GIMAC) une remarquable opportunité pour les initiatives visant les jeunes femmes. La Commission de l'Union Africaine a désigné 2017 « Année de la Jeunesse » en choisissant le thème « **Investir dans les jeunes pour exploiter le dividende démographique** ». Ce thème s'inscrit dans le cadre de la Décennie du développement des jeunes en Afrique (2009-2018) et de l'Agenda 2063 qui aspire à construire « Une Afrique où le développement est axé sur les populations, et s'appuie notamment sur le potentiel des femmes et des jeunes tout en mettant les enfants au centre des préoccupations » (Aspiration 6). L'Agenda 2063 affirme le potentiel des jeunes pour le développement de l'Afrique et appelle à l'autonomisation, le développement et la participation accrue des jeunes en vue de créer L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS, mettant ainsi en exergue la nécessité de défendre et promouvoir l'égalité entre les sexes.

Pour une meilleure mise en œuvre des engagements repris dans l'Agenda 2063, l'UA a adopté la Charte africaine de la jeunesse (CAJ), le Plan d'action de la Décennie de la Jeunesse africaine, la Déclaration de la jeunesse africaine relative à l'Agenda pour le développement post-2015, et la déclaration faisant de 2015 l'année de l'autonomisation des femmes et du développement en phase avec l'Agenda 2063 de l'Afrique.

La 29^e réunion consultative du pré-Sommet du GIMAC, en phase avec le thème de l'UA, se tiendra les 22 et 23 janvier au sein de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA) à Addis-Abeba, en Ethiopie, avec comme thème « **Autonomisation et développement des jeunes fondés sur l'intégration du genre pour une Afrique paisible et prospère** ». Elle a pour objectif d'analyser et améliorer la sensibilité au genre des engagements en faveur de la jeunesse repris dans l'Agenda 2063 et les autres instruments de l'UA en référence à la Déclaration solennelle, et de sensibiliser le Sommet 2017 de l'UA dédié aux jeunes avec une perspective sur le genre.

Le GIMAC est une campagne majeure de la société civile pour les femmes africaines dédiée à la mise en œuvre de la Déclaration solennelle pour l'égalité de genre en Afrique/DSEGA (2004) et

ses domaines thématiques respectifs. Le réseau s'efforce de faire avancer la mise en œuvre des engagements et buts exprimés dans le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples/Protocole de Maputo (2003), la Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing et d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme.

En prélude à la réunion du pré-Sommet sur le genre de l'Union Africaine (24-25 janvier 2017) et à la 28^e Session ordinaire de l'Assemblée de l'UA (30-31 janvier 2017), le réseau GIMAC travaillera en étroite collaboration avec la Commission de l'Union Africaine, les Ministres chargés du Genre et des Affaires féminines de l'Union Africaine, les Commissions économiques régionales, les organismes des Nations Unies et d'autres entités de la société civile, en vue de garantir la prise en compte de la voix des femmes dans l'agenda de la jeunesse et d'identifier les principaux domaines d'action prioritaires.

La 28^e Réunion des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'UA sera précédée de la 33^e Session ordinaire du Comité des représentants permanents de l'UA (CRP), qui aura lieu du 23 au 25 janvier 2017, et de la 30^e Session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, qui se tiendra du 26 au 28 janvier 2017.

2. Contexte

Le réseau GIMAC compte plus de 55 organisations de la société civile actives dans la promotion de l'égalité des genres et la responsabilité concernant les droits des femmes. Le GIMAC a été lancé en 2002 à Durban, Afrique du Sud, et a depuis lors tenu des réunions consultatives biennuelles de la société civile en prélude aux Sommets de l'UA en vue d'obtenir l'engagement des Etats membres de l'UA en faveur des droits, problèmes et préoccupations des femmes africaines. Le GIMAC est organisé autour des thèmes liés aux articles de la Déclaration solennelle pour l'égalité de genre en Afrique à savoir les droits de l'homme, la gouvernance, la paix et la sécurité, l'autonomisation économique, l'éducation et la santé. Le GIMAC se penche également sur les questions d'actualité telles que le changement climatique et promeut le leadership des jeunes femmes africaines.

Les membres du réseau GIMAC sont des acteurs majeurs de la défense des droits des femmes et du développement et, au fil des années, le réseau a enregistré d'importants succès au titre de sa contribution en faveur de l'adoption du principe de parité de genre de l'UA, du Protocole de Maputo et de la DSEGA. Les recommandations du GIMAC ont été reprises dans les documents élaborés à l'issue du Sommet de l'UA; le réseau a, en outre, soutenu des campagnes de plaidoyer pour la nomination d'une femme à la présidence de la Commission de l'Union Africaine, ainsi que d'une Envoyée spéciale de l'Union Africaine pour les Femmes, la Paix et la Sécurité.

En juillet 2016, le GIMAC a lancé le premier rapport de suivi de la société civile: l'Index de la Déclaration solennelle (SDI). Il s'agit d'un rapport qui s'appuie sur des preuves pour suivre les progrès accomplis au titre de la Déclaration solennelle pour l'égalité de genre en Afrique.

Lors de la 24^e réunion du GIMAC, en juin 2014 à Malabo en Guinée Équatoriale, la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, l'Envoyée Spéciale pour les Femmes, la Paix et la Sécurité, les Ministres chargés du Genre et les représentants des Commissions économiques régionales

(CER), se sont joints aux délibérations du GIMAC et se sont engagés à travailler étroitement avec le GIMAC lors des futures réunions

Les 22 et 23 janvier 2017, les participants du GIMAC reprendront les travaux avec la Commission de l'Union Africaine, les Ministres chargés du Genre et des affaires féminines et les CER durant les sessions du pré-Sommet sur le Genre de l'Union Africaine qui se tiendra au sein de l'Union Africaine.

3. Sujets de discussion pour la 29^e réunion du pré-Sommet du GIMAC

L'Agenda 2063 réaffirme la nécessité d'une stratégie sensible au genre en matière d'autonomisation et de développement de la jeunesse afin de réaliser la vision d'une Afrique intégrée, paisible et prospère. Conformément à cela, les Etats membres se sont engagés à mettre fin à toutes les guerres en Afrique et aux violences basées sur le genre d'ici 2020, ainsi qu'à éliminer toutes formes de discrimination fondées sur le genre à travers une qualité de gouvernance améliorée, le respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit et le renforcement du rôle des femmes par le biais de l'égalité et la parité entre les sexes dans toutes les sphères de la vie politique, économique et sociale.

Lors des éditions de 2010, 2015 et 2016, les participants au GIMAC ont plaidé pour des engagements plus forts de la part des Etats membres en faveur de mesures accélérées pour faire avancer la situation des femmes africaines et ont salué la déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernements faisant de la décennie 2010-2020 la Décennie de la Femme africaine, l'adoption de la déclaration consacrant l'année 2015 à l'autonomisation et au développement des femmes en phase avec l'Agenda 2063, et la déclaration consacrant l'année 2016 aux droits de l'homme avec un accent particulier pour les droits des femmes.

Lors de la réunion consultative du pré-Sommet du GIMAC de juillet 2016, les participants au GIMAC ont appelé à renforcer les investissements et le suivi par les Etats membres pour une mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique et se sont félicités des recommandations issues de la Déclaration du 3^e Panel de haut niveau de l'Union Africaine sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes sous le thème « Les contributions du protocole de Maputo relatifs aux droits des femmes dans la réalisation de l'égalité entre les sexes en Afrique: Bilan, possibilités et responsabilité ».

Au Forum des jeunes femmes organisé en marge du 22^e Sommet de l'Union Africaine en 2014, les jeunes femmes et filles de 14 pays se sont réunies et ont produit une déclaration – « Le futur que veulent les jeunes femmes et filles » – qui met en avant les recommandations politiques pour l'amélioration de la situation des jeunes femmes et filles en Afrique.

Conformément aux recommandations et aux engagements pris en faveur des jeunes et des femmes, la 29^e réunion consultative du GIMAC mobilisera la société civile pour évaluer les efforts continentaux, régionaux et nationaux visant la réalisation effective des domaines d'intervention clés suivants:

1. Education (accès à la technologie) et développement des compétences

2. Emploi et entrepreneuriat des jeunes
3. Gouvernance, paix et sécurité
4. Santé et droits sexuels et reproductifs des jeunes
5. Agriculture, changement climatique et environnement

4. Objectifs

- Créer une plateforme pour la société civile en vue d'évaluer les progrès réalisés par l'UA et ses Etats membres dans la mise en œuvre des engagements en faveur des jeunes, en phase avec le thème de la 29^e réunion du GIMAC;
- Identifier et présenter des domaines clés d'intervention pour une meilleure inclusion du principe de la parité de genre et de l'égalité de genre dans l'Agenda du Sommet de L'Union Africaine sur la Jeunesse qui se tiendra du 24 au 25 janvier 2017;
- Définir un plan d'action pour le plaidoyer de la société civile en faveur d'un agenda pour les jeunes portant sur l'égalité entre les sexes qui intègre effectivement les intérêts des femmes;
- Démontrer à la société civile comment utiliser les composantes sur le plaidoyer du Rapport de l'Index de la Déclaration solennelle (SDI) dans ses activités à l'échelle nationale et régionale;
- Fournir à la société civile une opportunité de réseautage avec la Commission de l'Union Africaine, les Ministres chargés du Genre et des Affaires féminines de l'Union Africaine, les Communautés économiques régionales et les organismes des Nations Unies, et promouvoir une action coordonnée.

5. Principaux résultats attendus

- Les recommandations du GIMAC sont prises en compte pour un cadre intégré de développement de la jeunesse dans les documents issus du Sommet de l'Union Africaine de janvier 2017;
- Un plan d'action pour le plaidoyer de la société civile est défini en faveur de l'autonomisation et du développement de la jeunesse portant sur l'égalité entre les sexes et en phase avec les principes de la Déclaration solennelle;
- Le partenariat entre la société civile, la Commission de l'Union Africaine, les Ministres chargés du Genre et des Affaires féminines de l'Union Africaine, les Communautés économiques régionales et les organismes des Nations Unies est consolidé.

6. Partenaires co-organisateur

La 29^e réunion consultative du GIMAC sera organisée avec des membres focaux et thématiques, incluant sans s'y limiter Femmes Africa Solidarité (FAS), l'African Leadership Forum (ALF), Le Centre africain pour la résolution constructive des conflits (ACCORD), Le Forum des éducatrices africaines (FAWE), Ipas Africa Alliance, L'organisation Femmes, droit et développement en Afrique (WiLDAF), l'Egyptian Business Women Association (EBWA), Isis-Women's International Cross Cultural Exchange (Isis-WICCE), ABANTU for Development, les membres

du Comité de Pilotage du GIMAC, et la World Young Women's Christian Association (World YWCA) qui prendra en charge l'aspect thématique en collaboration avec les partenaires thématiques.

7. Partenaires et intervenants du GIMAC

La Commission de l'UA et les organes de l'UA sont aussi les principaux partenaires du GIMAC. Les responsables de l'UA ont souvent participé aux réunions du pré-Sommet en présidant des sessions et en prenant activement part aux débats. Le Centre africain de la CENUA pour le Genre est un partenaire inestimable d'appui logistique et de soutien technique pour l'organisation des réunions consultatives du pré-Sommet.

Les autres partenaires et intervenants qui ont soutenu le réseau GIMAC au fil des ans incluent le Fonds de développement pour la femme africaine (AWDF), le Fonds d'action urgente pour l'Afrique, ONU-Femmes, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), la Fondation Mo Ibrahim, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Fondation Rockefeller, la Nobel Women's Initiative, la Fondation Mary Robinson pour la justice climatique, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Gouvernement de la Norvège, le Gouvernement de la Finlande, le Département international pour le développement du Royaume-Uni (DFID), l'Agence suédoise pour le développement international (Sida).